



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**INSP**  
Institut national  
du service public

Direction de la formation initiale et continue  
Département de la diversité des talents,  
des concours et évaluations

## **Décision portant nomination, pour la voie générale, de correcteurs et d'examineurs pour participer à la correction des épreuves écrites et aux épreuves orales du concours externe et du deuxième concours externe, du concours externe spécial, du concours interne et du troisième concours d'entrée à l'Institut national du service public de 2025**

La directrice de l'Institut national du service public

- vu le code général de la fonction publique ;
- vu l'ordonnance n° 2021-238 du 3 mars 2021 favorisant l'égalité des chances pour l'accès à certaines écoles de service public ;
- vu Le décret n° 2021-239 du 3 mars 2021 modifié instituant des modalités d'accès à certaines écoles de service public et relatifs aux cycles de formation y préparant ;
- vu le décret n° 2023-30 du 25 janvier 2023 modifié, relatif aux conditions d'accès et aux formations à l'Institut national du service public ;
- vu l'arrêté du 21 mars 2023 modifié, fixant les modalités d'organisation, la nature, la durée, les coefficients et le programme des épreuves des concours d'entrée à l'Institut national du service public et les modalités d'organisation des concours d'accès aux cycles préparatoires au concours interne et au troisième concours ;
- vu l'arrêté du 12 septembre 2024 autorisant l'ouverture des concours d'entrée à l'Institut national du service public pour la voie générale et pour la voie « Orient » pour l'année 2025 ;
- vu les arrêtés du 27 décembre 2024 portant respectivement nomination, pour la voie générale, de la présidente et des membres du jury du concours externe et du deuxième concours externe, du concours externe spécial, du concours interne et du troisième concours d'entrée à l'Institut national du service public de 2025.

### **Décide**

Sont désignés correcteurs et examinateurs pour participer à la correction des épreuves écrites et aux épreuves orales du concours externe et du deuxième concours externe, du concours externe spécial, du concours interne et du troisième concours d'entrée à l'Institut national du service public de 2025 pour la voie générale :

M. Théo ALBARRACIN, administrateur de l'Etat du premier grade ;

M. Vivien BEAUJARD, premier conseiller du corps des magistrats des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel ;

M. Pierre-Emmanuel BERTHIER, professeur des universités de 2<sup>ème</sup> classe ;

M. Terence BOYLE, enseignant ;

M. Jérémy BOUSQUET, maître de conférences ;

M. Frédéric BRIGAUD, directeur à la caisse centrale de mutualité sociale agricole ;

M. Didier CANESSE, administrateur de l'Etat du deuxième grade ;

Mme Emilie CARRETIER, professeure des universités ;

M. Emanuel CASTELLARIN, professeur des universités ;

M. Jérôme COFFINET, cadre de direction à la Banque de France ;

M. Thomas COTTINET, administrateur de l'Etat du deuxième grade ;

M. Jean-Jacques CHARDIN, professeur des universités émérite ;

M. Thomas DANIELEWSKI, conseiller du corps des magistrats de chambre régionale des comptes ;

M. Ceri Rhys DAVIES, formateur ;

Mme Hélène DE COUSTIN, inspectrice générale de l'administration ;

M. François DE RICOLFIS, administrateur de l'Etat ;

Mme Delphine DERO-BUGNY, professeure des universités (classe exceptionnelle) ;

Mme Maylis DESROUSSEAUX, maîtresse de conférences ;

Mme Denise DONNIO, enseignante d'anglais ;

M. Manuel DORION-SOULIE, professeur assistant à l'Ecole polytechnique ;

Mme Alexia De GROULARD, professeure d'anglais ;

Mme Stéphanie FAZI-LEBLANC, directrice d'hôpital ;

M. Louis FEILHES, maître de conférences ;

M. Benjamin FERRAS, inspecteur général des affaires sociales ;

M. Etienne FLORET, administrateur de l'Etat ;

Mme Elise FRAYSSE, professeure des universités ;

M. Matthieu GALEY, chargé de mission au ministère de la transition écologique ;

Mme Virginie GARNOIX, administratrice territoriale ;

Mme Thiphaine GARAT, ingénieure d'études hors cadre ;

Mme Marie GAUTHIER, maîtresse de conférences ;

M. Antoine GOBIN, premier conseiller du corps des magistrats de chambre régionale des comptes ;

M. Mikaël HAUTCHAMP, inspecteur général des affaires sociales ;

M. Jean-Vincent HOLEINDRE, maître de conférences ;

M. Florian KASTLER, administrateur de l'Etat du premier grade ;

Mme Sarah KLISNICK, conseillère du corps des magistrats de chambre régionale des comptes ;

M. Jean-Baptiste LADAIQUE, inspecteur de l'Education nationale (hors classe) honoraire ;

Mme Marie LEHOUCK, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, experte de haut niveau (groupe II) ;

Mme Julia MAKRIS, formatrice ;

Mme Isabelle MENANT, attachée principale hors classe ;

M. Cyril MILHAUD, administrateur de l'Etat ;

M. Samuel MONTEIL, inspecteur des finances de 1<sup>ère</sup> classe ;

Mme Stéphanie MOULLET, maîtresse de conférences ;

Mme Olivia MOUSSOURIS, chargée d'enseignement d'anglais ;

Mme Léa NAVEL, maîtresse de conférences ;

Mme Mame NGUËR, première conseillère des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel ;

M. Fergus O'CONNOR, professeur d'anglais ;

Mme Valérie PALMA-AMALRIC, maîtresse de conférences (classe normale) ;

Mme Nelly PERES, conseillère du corps des magistrats de chambre régionale des comptes ;

Mme Alix PERRIN, professeure des universités ;

M. Léo PESCE, conseiller du corps des magistrats de chambre régionale des comptes ;

M. Antoine PIETRI, maître de conférences ;

Mme Laurence PROTEAU, maîtresse de conférences HDR (hors classe) ;

Mme Nathalie QUELQUEJEU, administratrice de l'Etat du deuxième grade ;

Mme Maud RENON, administratrice territoriale hors classe ;

Mme Séverine ROMMÉ, ingénieure générale de la fonction publique territoriale ;

M. Gilles ROUET, professeur des universités de classe exceptionnelle ;

M. Aimé SCANNAVINO, professeur émérite ;

M. Charles-Edouard SENAC, professeur des universités ;

M. Luc SIGALO-SANTOS, maître de conférences ;

Mme Laëtizia TAILLIEZ, administratrice de l'Etat du deuxième grade ;

M. Vincent THULARD, premier conseiller du corps des magistrats des tribunaux administratifs et cours administratives d'appel ;

M. Clemens ZOBEL, maître de conférences.

Fait à Strasbourg, le 19 mars 2025



Maryvonne Le Brignonen